



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE

**RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR LE GROUPE DE  
RECHERCHE *REGINE* (Recherches et Etudes sur le  
Genre et les Inégalités dans les Normes en Europe)  
ET TRANS EUROPE EXPERTS À LA CONSULTATION  
PUBLIQUE SUR LE DÉSÉQUILIBRE ENTRE LES  
HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DÉCISIONNELS DES ENTREPRISES  
DANS L'UNION EUROPEENNE**

CONTRIBUTEURS

---

---

---

---

**REGINE**  
♀

RECHERCHES ET ETUDES SUR LE GENRE ET LES INEGALITES DANS LES NORMES EN EUROPE -  
<http://regine.u-paris10.fr/>



© Douglas Smith, 1986.

## LE PLAFOND DE VERRE





RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE

Synthèse de la réponse :

L'autorégulation, pour être efficace - si tant est que les autorités publiques européennes ne souhaitent pas recourir à des mécanismes contraignants - doit s'accompagner d'un dispositif d'encadrement incitatif, à l'instar du *comply or explain*. En effet, l'autorégulation pure n'a, jusqu'à présent, pas démontré sa réelle efficacité. S'agissant de la parité des conseils d'administration, les effets de ce mécanisme n'ont pas encore été bien évalués.



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE

Synthèse de la réponse :

L'adoption par plusieurs Etats membres de dispositifs législatifs concourant à une représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des conseils d'administration, couplée à la lenteur des résultats de l'autorégulation, devraient encourager le législateur européen à adopter une réglementation contraignante pour les Etats membres. Une directive semble être l'*instrumentum* privilégié, car suffisamment stricte sur les objectifs à atteindre tout en étant souple quant aux moyens pour y parvenir.





RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE

---



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DÉSÉQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPÉENNE

---

---

---

---

---

;



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE

Synthèse de la réponse :

Il n'existe pas de lien définitivement établi entre la présence des femmes au sein des conseils d'administration et la performance économique et financière de l'entreprise. En outre, fonder la présence des femmes sur un tel lien fait passer au second plan les fondements primordiaux de la démocratie paritaire et de la justice sociale.



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE

---

---

---

---

---





RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE

Synthèse de la réponse :

La féminisation des conseils d'administration concerne les sociétés comportant des organes collégiaux décisionnels et de contrôle. Nous recommandons d'inclure dans le champ de la parité un plus grand nombre de formes sociétaires. Outre le critère de l'admission sur un marché réglementé, le champ *ratione societatis* de la parité hommes/femmes devrait s'établir autour de l'importance économique de l'entreprise. Il revient aux pouvoirs publics de déterminer avec précision ce champ d'application, tout en notant qu'ils pourront s'appuyer à cette fin sur les différentes catégories d'entreprise (PME, ETI, Grandes entreprises...) définies aux échelles nationales et européenne.



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE

---



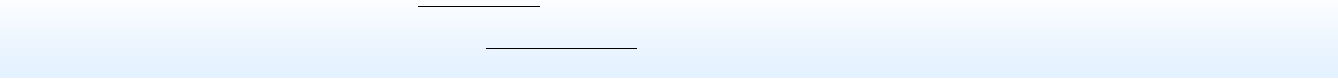
RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE

Synthèse de la réponse :

L'initiative ne devrait pas seulement viser les conseils d'administration et/ou de surveillance mais également s'appliquer aux dirigeants exécutifs, souvent les vrais organes d'exercice du pouvoir dans les entreprises. Un principe d'alternance homme/femme pourrait répondre à la difficulté d'appliquer le principe de parité à des organes souvent unipersonnels.



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE



REGINE  
♀

RECHERCHES ET ETUDES SUR LE GENRE ET LES INEGALITES DANS LES NORMES EN EUROPE -  
<http://regine.u-paris10.fr/>



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE



RÉPONSE PRÉSENTÉE PAR REGINE ET TRANS EUROPE EXPERTS A LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DESEQUILIBRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DES ORGANES  
DECISIONNELS DES ENTREPRISES DANS L'UNION EUROPEENNE

Synthèse de la réponse :

Sur le plan des sanctions, un éventail de solutions est possible lors d'une obligation de parité contraignante : sanctions pénales en forme d'amende surtout pour les personnes morales ; sanctions administratives par les autorités de régulation compétentes et sanctions civiles en forme de nullité des délibérations et d'actions en indemnisation par des groupements.

Sur le plan des dérogations celles-ci doivent être limitées, interprétées de manière stricte et uniquement à titre provisoire.